



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18363>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-18363**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIPPEREC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Infrastructures systèmes

Description : La présente consultation a pour objet l'acquisition de solutions d'infrastructures numériques ainsi que la mise en place de services associés pour les adhérents de la centrale d'achat Sipp'n'co.

Identifiant de la procédure : 1e244617-f9a4-4198-9e54-21db210fb424

Identifiant interne : 25S045

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 48820000 Serveurs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 48800000 Systèmes d'information et serveurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations se dérouleront sur le territoire des adhérents à la centrale d'achat Sipp'n'co dont la liste figure en annexe à l'acte d'engagement. En complément, les prestations pourront se dérouler sur l'ensemble du territoire francilien et ponctuellement en dehors de ce territoire en France hexagonale.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le Sipperec en tant que centrale d'achat Sipp'n'co engage le renouvellement du présent contrat de marché public après une première procédure de passation déclarée sans-suite, pour motif d'intérêt général. Conformément aux articles L.2124-3 et R.2124-3 4° du Code de la commande publique, le présent marché public est passé par une procédure avec négociation. L'utilisation de la procédure avec négociation est justifiée par le fait que le marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité. Plus précisément, ce choix est justifié par la technicité et la diversité des solutions pouvant être proposées pour répondre aux divers besoins des adhérents à la centrale d'achat, qui nécessitent le recours à la négociation. L'accord-cadre sera conclu avec le candidat ayant proposé l'offre régulière, économiquement la plus avantageuse, en application des critères d'attribution, fixés par le présent règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2161-17 du Code de la commande publique, le Sipperec, en tant que centrale d'achat Sipp'n'co, se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans mener de négociation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Infrastructures systèmes

Description : La présente consultation a pour objet l'acquisition de solutions d'infrastructures numériques ainsi que la mise en place de services associés pour les adhérents de la centrale d'achat Sipp'n'co.

Identifiant interne : 25S045

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 48820000 Serveurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48800000 Systèmes d'information et serveurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations se dérouleront sur le territoire des adhérents à la centrale d'achat Sipp'n'co dont la liste figure en annexe à l'acte d'engagement. En complément, les prestations pourront se dérouler sur l'ensemble du territoire francilien et ponctuellement en dehors de ce territoire en France hexagonale.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Document de marché, Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Chiffre d'affaires global en euros sur les 3 dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère : Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description : Chiffre d'affaires annuel du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant sur les trois dernières années sur les trois (3) dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 6

Critère : Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description : Part du secteur public dans le Chiffre d'affaires annuel du domaine d'activité (en pourcentage) sur les trois (3) dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 6

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen des techniciens sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen des ingénieurs sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen des chefs de projet sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen des ingénieurs technico-commerciaux sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectif moyen des responsables opérationnels de comptes (ou équivalent au sein de l'entreprise, préciser le terme le cas échéant) sur les 3 dernières années en équivalent temps plein (ETP)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, constructeurs ou équivalents. Le niveau de certification sera indiqué pour chaque certificat.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 16

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Le nombre de personnes certifiées par constructeur\technologie.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Nombre de projets dans le secteur public et le nombre de collectivités concernées sur les 3 dernières années en précisant en annexe pour les principaux projets les montants, l'époque et la collectivité territoriale concernée. Les projets présentés seront très brièvement détaillés. Enfin, le candidat devra démontrer sa capacité à mener des projets en Ile-de-France mais aussi sur le territoire national hexagonal.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 33

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère n°1 : De la valeur économique de l'offre

Description : La valeur économique porte sur le prix total TTC du détail quantitatif estimatif (DQE). Pour attribuer le nombre des points, il sera appliqué sur le montant total TTC issu de l'onglet « synthèse » du DQE, la formule suivante : Nombre de points attribués = $(40 \times a) / b$ Avec : a = montant TTC issu de l'onglet « synthèse » du DQE de l'offre la moins-disante b = montant TTC issu de l'onglet « synthèse » du DQE de l'offre analysée

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 : De la qualité technique et fonctionnelle des solutions et des services Sous-critère n°2.1

Description : Les qualités techniques et fonctionnelles des solutions matérielles, logicielles et des services d'hébergement proposées

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 8

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 : De la qualité technique et fonctionnelle des solutions et des services Sous-critère n°2.2

Description : L'exhaustivité et la pertinence des solutions matérielles, logicielles et des services d'hébergement proposées

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 8

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 : De la qualité technique et fonctionnelle des solutions et des services Sous-critère n°2.3

Description : Les qualités techniques et fonctionnelles des prestations et du processus garantissant la stabilité des équipes projet

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 : De la qualité technique et fonctionnelle des solutions et des services Sous-critère n°2.4

Description : La qualité de la phase de transition de l'infogérance et des livrables d'infogérance

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 6

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°2 : De la qualité technique et fonctionnelle des solutions et des services Sous-critère n°2.5

Description : Pendant la phase d'exploitation des services (Infogérance et services supplémentaires) : l'organisation de la supervision et de la maintenance, les engagements pris, les procédures de maintenance, la gestion des incidents

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 8

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°3 : De la qualité de la relation et du pilotage contractuel Sous-critère n°3.1

Description : Méthodologie et outils commerciaux proposés pour la disponibilité et le respect des délais de commande

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°3 : De la qualité de la relation et du pilotage contractuel Sous-critère n°3.2

Description : Animation de l'accord-cadre et suivi d'indicateurs au niveau de la centrale d'achat et outils (de type Extranet entre autres) permettant le suivi

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°4 : De la réponse proposée en matière de considérations sociales et environnementales Sous-critère n°4.1

Description : La valeur sociale de l'offre est évaluée sur la base de la réponse fournie par le candidat dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°4 : De la réponse proposée en matière de considérations sociales et environnementales Sous-critère n°4.2

Description : La valeur environnementale de l'offre est évaluée sur la base de la réponse fournie par le candidat dans le CRT.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°5 : De la compréhension des besoins exprimés dans l'accord-cadre et la qualité globale de la réponse, sur la base des réponses aux cas pratiques Sous-critère n°5.1

Description : Réponse du candidat au cas pratique 1

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°5 : De la compréhension des besoins exprimés dans l'accord-cadre et la qualité globale de la réponse, sur la base des réponses aux cas pratiques Sous-critère n°5.2

Description : Réponse du candidat au cas pratique 2

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère n°5 : De la compréhension des besoins exprimés dans l'accord-cadre et la qualité globale de la réponse, sur la base des réponses aux cas pratiques Sous-critère n°5.3

Description : Réponse du candidat au cas pratique 3

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/03/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931963?orgAcronyme=d6i>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/931963?orgAcronyme=d6i>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 23/03/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa notification par le Sipperec en tant que centrale d'achat Sipp'n'co au Titulaire, pour une durée ferme de huit (8) ans courant jusqu'au 31 décembre 2034. Conformément à l'article L. 2125-1 1° du Code de la commande publique, il est exceptionnellement conclu pour une durée ferme de huit (8) ans, non renouvelable, sans que cela ne revienne à soustraire le Sipperec de ses obligations en tant que pouvoir adjudicateur de remise en concurrence régulière. En effet, la nature même des prestations objet du contrat, et notamment les prestations d'infogérance dont la mise en place est étendue dans le temps (de 3 à 12 mois, en fonction du besoin et de la taille de la collectivité), nécessite de prévoir un délai supplémentaire, afin de permettre aux adhérents de la centrale d'achat Sipp'n'co, qui exécuteront l'accord-cadre, de bénéficier de l'ensemble des prestations pour une durée suffisante et de garantir une continuité minimale dans le fonctionnement de leurs infrastructures numériques. La durée du présent accord-cadre se décompose de la manière suivante : - Durant les cinq (5) premières années d'exécution de l'accord-cadre, les bons de commande pourront être émis ; une nouvelle consultation sera lancée afin d'attribuer le présent accord-cadre à nouveau à l'issue de cette période ; - Durant les trois (3) années suivantes, seules les missions commandées durant les cinq (5) premières années, c'est-à-dire pour lesquelles un bon de commande aura été émis, pourront s'exécuter.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIPPEREC

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SIPPEREC

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIPPEREC

Organisation qui traite les offres : SIPPEREC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIPPEREC

Numéro d'enregistrement : 25750004100047

Adresse postale : 173 - 175 Rue de Bercy

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Milan SIMMONS, Juriste, Direction de la commande publique

Adresse électronique : msimmons@sipperec.fr

Téléphone : +33 635021099

Adresse internet : <https://www.sipperec.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : HOTEL D AUMONT 7 RUE DE JOUY

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <https://www.sipperec.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 18bf9ed5-77ae-4f46-b459-b1136f340f4d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2026 à 16:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2026